

**SÉANCE ORDINAIRE DU 8 NOVEMBRE 2011  
COMITÉ EXÉCUTIF**

**Province de Québec,  
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,  
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 1322, boulevard Sacré-Coeur, à Saint-Félicien, ce 8<sup>e</sup> jour de novembre 2011, à 18 h 45, et à laquelle sont présents :

M<sup>mes</sup> Chantale Arnold, Marie-Eve Paré, Blanche-Yvonne Potvin, MM. Steeve Bussière, Jean-Marc Mailloux, Bernard Potvin et Rémi Rousseau, tous commissaires, M<sup>mes</sup> Brigitte Gagné et Nathalie Tremblay, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général et de M<sup>e</sup> Annie Tremblay, secrétaire générale.

**1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CE-2004-11-11

Il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement :  
QUE la séance soit ouverte à 18 h 45.

A D O P T É

**2. Adoption de l'ordre du jour**

CE-2005-11-11

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Tremblay et RÉSOLU unanimement :  
QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia  
ouvert :

- Contribution financière – Albums des finissants 2011-2012 des polyvalentes ;
- Adhésion au Conseil du loisir scientifique – Entente de partenariat « Sciences Jeunesse »;

A D O P T É

**3. Approbation du procès-verbal du 11 octobre 2011**

CE-2006-11-11

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement :  
QUE le procès-verbal du 11 octobre 2011 soit adopté tel que présenté.

A D O P T É

**4. Affaires découlant du procès-verbal**

Il n'y a rien à signaler.

**5. Correspondance**

Il n'y a rien à signaler.

**6. Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

**7. Ressources financières****7.1 Acceptation des comptes à payer**

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Blanche-Yvonne Potvin et RÉSOLU unanimement :

CE-2007-11-11 QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les comptes à payer suivants:

Pour un montant de 3 417 226,15 \$ - chèques # 1892 à 2402 inclusivement.

Pour un montant de 4 017 262,23 \$ - chèques # 2403 à 2910 inclusivement.

ADOPTÉ

**8. Direction générale et Secrétariat général****8.1 Adhésion 2011-2012 à la Chambre de commerce et d'industrie Dolbeau-Mistassini**

ATTENDU la demande du président de la Chambre de commerce et d'industrie de Dolbeau-Mistassini;

En conséquence,

CE-2008-11-11 il est PROPOSÉ par M. Steeve Bussière et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets renouvelle son adhésion à la Chambre de commerce et d'industrie de Dolbeau-Mistassini pour l'année 2011-2012, et ce, pour un montant de 100 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉ

**8.2 Contribution financière – Fondation Henri-Roy**

ATTENDU la demande de contribution financière de la Fondation Henri Roy de la Polyvalente des Quatre-Vents de Saint-Félicien en date du 18 octobre 2011;

ATTENDU que la commission scolaire, dans sa politique de contribution financière, s'est donné comme orientation de promouvoir les activités des jeunes dans le milieu scolaire ;

CE-2009-11-11

En conséquence ;

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Brigitte Gagné et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse à la Fondation Henri-Roy une contribution de 1 \$ par élève, et ce, pour l'année scolaire 2011-2012, représentant un montant de 845 \$.

A D O P T É

### **8.3 Contribution financière - Élèves participant à une compétition régionale de cross-country, à Chicoutimi**

ATTENDU la demande d'aide financière du Club du Mille de Dolbeau-Mistassini pour la participation d'élèves à la compétition régionale de cross-country qui s'est tenue le 29 octobre dernier, à Chicoutimi;

ATTENDU l'application de la politique et la directive de la commission scolaire en regard des demandes d'aide financière;

CE-2010-11-11

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets ne donne pas suite à la demande du Club du Mille de Dolbeau-Mistassini, ladite demande ne s'inscrivant pas dans les orientations de la commission scolaire, soit une participation au niveau provincial, national ou international.

A D O P T É

### **8.4 Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques – Comité social de la Polyvalente des Quatre-Vents**

ATTENDU la demande du directeur de la Polyvalente des Quatre-Vents, M. Patrice Boivin ;

ATTENDU l'accord du conseil d'établissement;

CE-2011-11-11

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Brigitte Gagné et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise, de façon exceptionnelle, la vente et la consommation de boissons alcooliques à l'intérieur de la Polyvalente des Quatre-Vents à l'occasion de l'activité du comité social de la Polyvalente des Quatre-Vents, qui se tiendra le vendredi 16 décembre 2011 ;

QUE la Politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire et la Directive sur les droits d'auteur soient respectées.

A D O P T É

### **8.5 Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques – Classique de volley-ball Kioki de Saint-Félicien**

ATTENDU la demande du directeur de la Polyvalente des Quatre-Vents, M. Patrice Boivin ;

ATTENDU l'accord du conseil d'établissement;

En conséquence,

CE-2012-11-11

il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise, de façon exceptionnelle, la vente et la consommation de boissons alcooliques à l'intérieur de la Polyvalente des Quatre-Vents lors de la Classique de volley-ball Kioki de Saint-Félicien qui se tiendra les 3, 4 et 5 février 2012 ;

QUE la Politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire et la Directive sur les droits d'auteur soient respectées.

A D O P T É

**8.6 Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques –  
Fondation Henri-Roy (Dégustation de vins et fromages)**

ATTENDU la demande du directeur de la Polyvalente des Quatre-Vents, M. Patrice Boivin ;

ATTENDU l'accord du conseil d'établissement;

En conséquence,

CE-2013-11-11

il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise, de façon exceptionnelle, la vente et la consommation de boissons alcooliques à l'intérieur de la Polyvalente des Quatre-Vents lors de l'activité de financement de la Fondation Henri-Roy (Dégustation de vins et fromages) qui se tiendra le samedi 31 mars 2012 ;

QUE la Politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire et la Directive sur les droits d'auteur soient respectées.

A D O P T É

**8.7 Utilisation de locaux et terrains avec usage de boissons  
alcooliques à l'école secondaire Des Chutes – Randonnée  
Hydro-Québec 2012**

ATTENDU la demande du directeur général de la corporation Liberté à vélo en date du 29 août 2011, à l'effet de permettre la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de la location de locaux et terrains en périphérie de l'école secondaire Des Chutes pour l'installation du campement des participants dans le cadre de la randonnée Hydro-Québec qui se tiendra du 22 au 24 juin 2012 ;

En conséquence,

CE-2014-11-11

il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise, de façon exceptionnelle, la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de l'utilisation de nos espaces, le vendredi 22 juin 2012, à l'école secondaire Des Chutes de Dolbeau-Mistassini dans le cadre de la randonnée Hydro-Québec;

QUE la politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire et la directive sur les droits d'auteur soient respectées.

A D O P T É

### **8.8 Contribution financière - Secondaire en spectacle**

ATTENDU que Regroupement loisirs et sports Saguenay—Lac-Saint-Jean tiendra cette année encore l'événement « Secondaire en spectacle », et ce, dans le cadre des finales régionales qui se dérouleront les 17 et 18 avril 2012, à la Salle Desjardins Maria-Chapdelaine de Dolbeau-Mistassini ;

ATTENDU l'importance de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets d'appuyer les élèves qui participent à l'événement « Secondaire en spectacle » ;

ATTENDU les cinq objectifs fondamentaux de Secondaire en spectacle :

- Promouvoir le développement et la pratique d'activités culturelles et artistiques auprès des élèves du secondaire;
- Contribuer aux orientations du renouveau pédagogique, à la réussite éducative, au développement des compétences transversales et à la prévention du décrochage scolaire ;
- Contribuer au développement de la jeune relève dans le domaine des arts de la scène en tant qu'artiste, technicien, animateur ou organisateur;
- Favoriser l'utilisation de la langue française ;
- Offrir l'occasion aux jeunes et aux écoles de s'ouvrir davantage sur leur milieu de vie en favorisant la création de liens et d'échanges tant aux niveaux local et régional ;

En conséquence,

CE-2015-11-11

il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets s'engage à participer financièrement à « Secondaire en spectacle » pour un montant de 3 000 \$ dans le cadre des finales régionales qui se dérouleront les 17 et 18 avril 2012, à la Salle Desjardins Maria-Chapdelaine de Dolbeau-Mistassini ;

A D O P T É

### **8.9 Contribution financière – Consortium régional de recherche en éducation (CRRE) pour l'année 2011-2012**

ATTENDU la résolution CE-1997-10-11 qui refusait de verser une contribution financière au Consortium régional de recherche en éducation pour l'année scolaire 2011-2012 ;

ATTENDU le questionnement posé de la part des membres du comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets à savoir s'il y avait des projets dans notre commission scolaire avant de prendre une décision quant à l'attribution d'une contribution financière ;

ATTENDU la lettre du Consortium régional de recherche en éducation, en date du 28 octobre 2011, fournissant les informations en réponse au questionnaire formulé par les membres du comité exécutif à leur séance régulière du 11 octobre 2011 ;

ATTENDU que depuis 1998, plusieurs projets issus du Consortium ont été menés en collaboration avec la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets ;

ATTENDU que le Consortium régional de recherche en éducation a besoin de la contribution de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets pour que le dynamisme régional de la collaboration recherche-milieu scolaire au profit des pratiques éducatives puisse poursuivre sa croissance de façon synergique ;

ATTENDU qu'en 2010-2011, la commission scolaire a versé au Consortium régional de recherche en éducation un montant de 6 752 \$, soit 1 \$ par élève;

En conséquence,

CE-2016-11-11

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse au Consortium régional de recherche en éducation une contribution financière au montant de 1 \$ par élève (formation générale jeune), et ce, pour l'année scolaire 2011-2012, soit un montant de 6 594 \$.

A D O P T É

**8.10 Demande de collaboration financière – Parc de planche à roulettes, secteur Mistassini**

Le sujet est reporté.

**8.11 Contribution financière – Albums des finissants 2011-2012 des polyvalentes**

ATTENDU la demande de contribution financière de la Polyvalente des Quatre-Vents pour de la publicité dans l'album de finissants;

ATTENDU que la commission scolaire, dans la politique de contribution financière, s'est donné comme orientation de promouvoir les activités des jeunes dans le milieu scolaire;

En conséquence,

CE-2017-11-11

il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse un montant de 800 \$ pour l'album des finissants des polyvalentes pour l'année scolaire 2011-2012.

A D O P T É

**8.12 Adhésion au Conseil du loisir scientifique – Entente de partenariat Sciences Jeunesse**

ATTENDU la demande du Conseil du loisir scientifique relative au renouvellement de l'Entente de partenariat Sciences Jeunesse pour l'année 2012 ;

ATTENDU que la contribution de chacune des commissions scolaires s'établit de la façon suivante : 2 000 \$ (montant de base) 0,10 \$ (pour chaque élève du primaire) et 0,20 \$ (pour chaque élève du secondaire) ;

En conséquence,

CE-2018-11-11

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets adhère au Conseil du loisir scientifique du Saguenay-Lac-St-Jean dans le cadre de l'Entente de partenariat Sciences Jeunesse pour l'année 2012, et ce, pour un montant de 2 898,90 \$

A D O P T É

**9. Période de questions accordée aux commissaires**

Il n'y a pas de question.

**10. Prochaine réunion**

La prochaine réunion est prévue le 13 décembre 2011, à 18 h 45, à la salle des commissaires de Normandin.

**11. Levée de la séance**

CE-2019-11-11

Il est PROPOSÉ par M. Steeve Bussière et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 19 h 9.

A D O P T É

(M<sup>e</sup> Annie Tremblay, secrétaire générale)

(M. Rémi Rousseau, président)

Note : Il est convenu qu'il n'y aura pas de papier au prochain comité.